

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

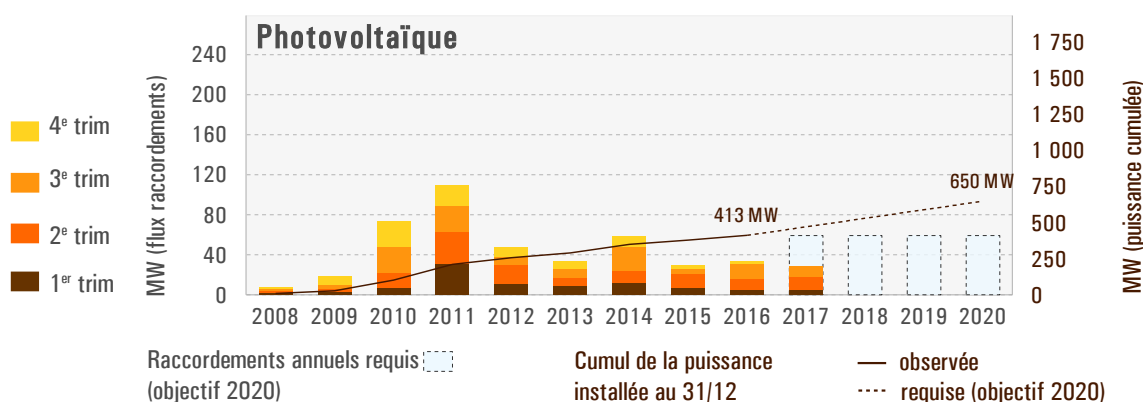
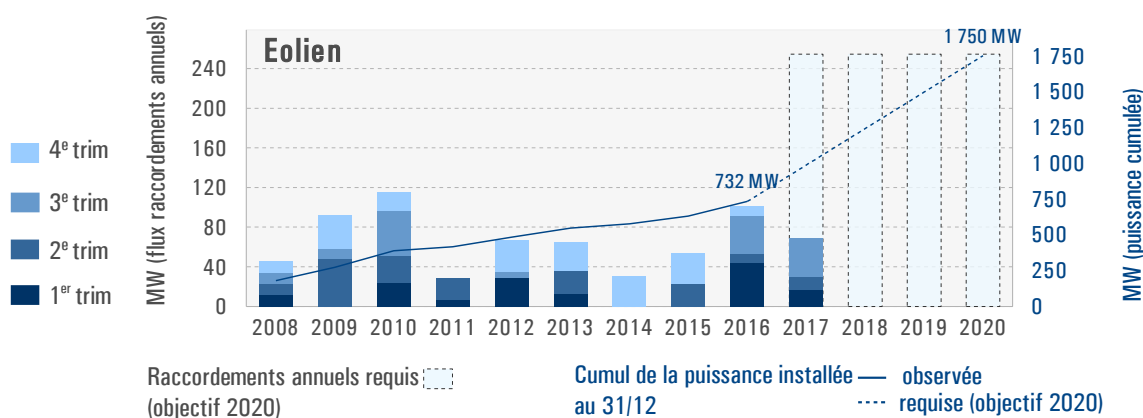
Mission énergie
et changement
climatique

Février
2018

Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 30/09/2017

	Eolien terrestre					Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs				Production d'électricité depuis le 01/01/2017	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau		Production d'électricité depuis le 01/01/2017
	Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau			source Enedis		
	source DREAL		source Enedis et SDES		source Enedis	source Enedis		Estim. DREAL à partir d'Eco2mix
nb	MW	nb	MW	GWh ⁽¹⁾	Nb installations	MW	GWh	
44	45	450,6	36	341,2	444	12 006	102,9	99
49	22	222,2	11	110,5	121	8 597	98,8	95
53	19	194,5	14	115,1	133	3 732	34,3	33
72	9	87,7	2	18,8	ss	5 335	54,6	54
85	33	314,5	24	215,5	230	12 724	150,5	141
Région	128	1 269	84	801,2	928 + Sarthe	42 394	441,1	421

ss : secret statistique



1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

Solaire photovoltaïque

Lauréats de la première période de l'appel d'offres photovoltaïque en autoconsommation

Le 11 décembre 2017, 145 nouveaux lauréats pour la première période de l'appel d'offres CRE4-Autoconsommation ont été désignés au niveau national.

Cet appel d'offres est ouvert aux consommateurs des secteurs industriels, tertiaires et agricoles, notamment les centres commerciaux. Les projets lauréats de cette première période, d'un volume de 50 MW, bénéficieront en effet d'une prime à un prix pondéré de 7,90 €/MWh. En région Pays de la Loire, 16 lauréats ont été retenus pour une puissance totale installée de 6,8 MW.

Lauréats de la troisième période de l'appel d'offres photovoltaïque sur bâtiments

Le 12 janvier 2018, 283 nouveaux lauréats pour la troisième période de l'appel d'offres CRE4-bâtiments ont été désignés au niveau national.

La baisse des prix proposés par les lauréats de cet appel d'offres se poursuit : le prix moyen proposé à la troisième période de candidature est de 85 €/MWh, en baisse de 9 % par rapport à la période précédente attribuée en septembre 2017. En région Pays de la Loire, 10 lauréats ont été retenus, tous dans la famille des installations de puissance comprise entre 100 et 500 kWc. Les lauréats de la région comptabilisent une puissance de 3,2 MW. Les deux tiers des projets sont situés sur des hangars agricoles. C'est moins que pour la deuxième période pour laquelle 18 lauréats avaient été retenus pour une puissance de 5 MW.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/solaire#e6>

Solaire thermique

Inauguration de la centrale solaire de Châteaubriant



Photo : DREAL PDL

Le vendredi 15 décembre 2017, à Chateaubriant, Alain Hunault, maire et président de la communauté de communes Chateaubriant-Derval, et la municipalité, ont inauguré la centrale solaire thermique en présence de Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, Gérard Mestrallet, président du conseil d'administration d'ENGIE et Bruno Lechevin, président de l'ADEME.

La centrale solaire servira à réchauffer l'eau du réseau de chaleur urbain. D'une puissance de 2 MW, la centrale doit produire 900 mégawattheures (MWh) de chaleur chaque année.

Éolien

Plan de libération des énergies renouvelables :

Sébastien Lecornu présente les conclusions du groupe de travail « éolien »

Près de trois mois après son lancement par Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, le groupe de travail sur l'éolien terrestre a dévoilé le 17 janvier 2018 ses dix propositions pour accélérer la concrétisation des projets et améliorer leur acceptabilité au niveau local. La première proposition porte sur la suppression d'un niveau de juridiction pour accélérer le contentieux. Dans une optique de simplification, la suppression de la procédure d'approbation d'ouvrage électrique est prévue pour les raccordements.

Observatoire ligérien pour la transition énergétique

L'association "Observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique" est le fruit d'un partenariat entre Etat (DREAL), Région et ADEME dans le prolongement du DROPEC. Officiellement déclarée en janvier 2018, elle regroupe, sous la présidence d'Annick Bonneville, directrice de la DREAL, la Région, l'ADEME, Air Pays de la Loire, RTE, ENEDIS, GRTgaz et GRDF.

La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Contact : Sophie Glâtre
mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Mission énergie et
changement climatique

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :
Annick Bonneville

ISSN : 2109-0025